

N/REF : 5/06/2026 15H50 C:013668 I:33953

V/Email reçu le Vendredi 05/06/2026 à 15H50

SDC 'Jard.Terrasse Belledonne'
C/O ORALIA GIGNOUX LEMAIRE
2 RUE ALEX.1ER DE YUGOSLAVIE
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : JARD.TERRASSE BELLED
58/62/64 AVENUE JULES VALLES
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 15 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE - 62 AV VALLES JARDINS TERRASSE - CONTACT MR COQUARD 06 84 99 49 67

MOTIF : INTERVENIR POUR DYSFONCTIONNEMENT SUR LA POMPE DE RELEVAGE EN SOUS-SOL
SOIT ELLE TOURNE DANS LE VIDE SOIT ELLE NE FONCTIONNE PAS

Donneur d'ordre : Mme C. VALADARES

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 08/06/2026 A 16H45:
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
CONTROLE DES REGULATEURS DE NIVEAU
REMISE EN PLACE DES REGULATEURS
CONTROLE DE LA PARTIE HYDRAULIQUE
UN CLAPET A CASSÉ SUR LA POMPE NUMERO UNE
PREVOIR SON REMPLACEMENT
REPLI CHANTIER

LE 09/07/2026 A 10H15:
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
REMPLACEMENT DE LA PARTIE INTERIEURE DU CLAPET
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 09/07/26 A 22H11
CELINE.VALADARES@GIGNOUXLEMAIRE.FR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,50	H.Ouvrier Electromécanicien le 08/06	1	75,29		112,93
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41		29,41
3,00	H.Ouvrier Electromécanicien le 09/07	5	75,29		225,87
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise(s) en oeuvre véhicule spécialisé	1	40,63		40,63
1,00	Clapet	5	59,66		59,66
TOTAL H.T.					468,50
T.V.A. a 10,00%					46,85
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>515,35</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN